



Lettre ouverte à la Direction Générale Onet Logistique au sujet du conflit Safen Aerlog

Madame, Monsieur , les Dirigeants-e-s, d'Onet Logistique, (Safen Aerolog)

Depuis le 14 octobre, un conflit social est en cours à l'initiative (selon les tracts de revendications) des organisations syndicales CNT et CFDT. Or il semble que vous ayez fait venir des intérimaires et des salariés de l'extérieur ! Fussent-ils salariés de Onet Logistique ils sont sur Safen Aerolog (qui est une société juridiquement distincte) et de ce fait vous n'êtes pas en droit de les faire travailler sur les postes de travail des grévistes. **Par cet acte vous contrevenez et portez atteinte au droit de grève qui doit être respecté au même titre que la liberté pour d'autres salariés de travailler !**

Aussi et eu égard au respect syndical que la CGT porte aux actions décidées par d'autres syndicats qui sont acteurs et à l'initiative d'un conflit social qui leur appartient et afin d'éviter toute idée d'une quelconque récupération de ce mouvement, nous ne nous exprimerons que sur la forme, et ce, par solidarité envers les salariés en grève et au sujet des **obligations légales, sociales et partenariales** que vous avez à l'endroit de vos salariés, de leurs élu-e-s et de vos OSR,

Ce mouvement auquel participe une bonne partie du personnel du CLR, a été déclenché à la suite d'un désaccord lors des négociations N.A.O. 2020. La CGT n'ayant pas été, **en tant que telle**, sollicitée pour contribuer, participer ou appuyer ce mouvement; (qui au demeurant **est légitime et de droit** pour les personnels et syndicats qui y sont engagés), tient cependant à attirer votre attention sur les points suivants:

1- Toute action de mobilisation et d'arrêt de travail, doit être comprise par la direction comme l'expression d'un ras le bol qui atteint son point culminant et qui pousse des salariés et les syndicats qui les représentent à ne pas avoir d'autre choix et d'autre recours que de s'inscrire dans une situation conflictuelle que tous sans exception auraient souhaité éviter.

2- Toutes grèves et revendications de salariés, sont par définition nécessairement légitimes et doivent impérativement donner lieu de la part de la direction à du respect et à de la considération pour les raisons sociales et professionnelles qui motivent des salariés à se mobiliser et à entrer en grève.

3- lorsqu'une grève se déclare, elle ne peut être imputée aux seuls salariés et aux organisations syndicales qui la mènent avec l'objectif d'être entendus, mais aussi à une Direction Générale qui détient le monopole du pouvoir financier, disciplinaire et d'organisation.

4- Ce dernier point porte sur votre position face à ce conflit et sur votre conception d'un dialogue social qui ne doit pas être appliqué uniquement lorsque tout va bien ! Sa raison d'être est justement d'être actionné, en période de tension et de conflit, tel que c'est le cas actuellement.

Nul besoin de vous rappeler son importance pour toute direction qui voudrait conquérir ou se maintenir sur un ou des marchés, notamment en implantant auprès de clients.

Pour faire simple, Monsieur le **Directeurs des Opérations** Charles Cappelletti, et Madame la **Directrice des Ressources Humaines** Florence Laguzzi, La CGT Transports et l'Union Locale CGT PN2, ne peuvent, ni accepter votre réponse aux grévistes sous forme de "note Onet Logistique" en date du 15 octobre et laissant entendre " **tout refus de dialogue " avec les salariés en grève, ni admettre que vous puissiez ne pas respecter les droits des salariés grévistes notamment en les remplaçant illégalement a leurs postes de travail.**

De ce fait nous vous indiquons que nous refusons, que des grévistes qui ne se sont pas engagés à perdre du salaire pour le plaisir, reçoivent une réponse aussi cinglante et perçue pour le coup comme contraire à toute possibilité de recouvrer un climat serein et propice à l'apaisement social et à la désescalade conflictuelle !

En conclusion, la CGT vous invite avec insistance à respecter le droit de grève, à ne pas remplacer les grévistes a leurs postes de travail et à manifester plus d'égard vis à vis des grévistes d'aujourd'hui qui sont les salariés qui contribuent à votre essor auprès d' AFI,

La CGT vous appelle, une fois encore, Monsieur et Madame les dirigeants, à ne pas monter d'un cran une tension dont personne ne veut mais qui, si l'on n'y prend, garde, pourraient tôt ou tard, remettre en cause notre relation sociale et compliquer le climat sur l'ensemble du groupe ONET Logistique, d'autant que, et vous le savez, d'autres négociations ont lieu actuellement sur une autre partie du groupe Onet. !

Ne laissez pas "pourrir" la situation! Ne vous laissez pas tenter par « l'enlissement » de la situation en refusant toute ouverture de négociations !

La CGT n'est pas partie prenante dans ce mouvement mais nous ne pouvons accepter en tant que syndicat, que vous ne respectiez pas le droit de grève et que vous laissiez le mouvement s'enliser au détriment de salariés qui revendiquent des avancées sociales.

Faites preuve d'ouverture, ouvrez des négociations, trouvez des solutions, rétablissez une relation sociale apaisée avec les grévistes qui sont des salariés, des pères et des mères de familles pas des voyous !

Fédération Nationale des Syndicats **CGT** de Transports –**FNST** -,
'Union Locale **CGT PN2**.